

ASSEMBLEE GENERALE DE L'UNION FORESTIERS PRIVES DE HAUTE SAVOIE

Bilan CNPF 2024

Bonneville, le samedi 22 mars 2025

Contrat d'objectifs 2022-2026

Signé avec l'État le 4 mars 2022

5 objectifs structurants

- Objectif 1 : La gestion durable des forêts privées
- Objectif 2 : L'adaptation des forêts au changement climatique
- Objectif 3 : Le développement économique des territoires et de la filière
- Objectif 4 : La transformation numérique de l'Établissement
- Objectif 5 : La communication interne et la communication externe



Mission

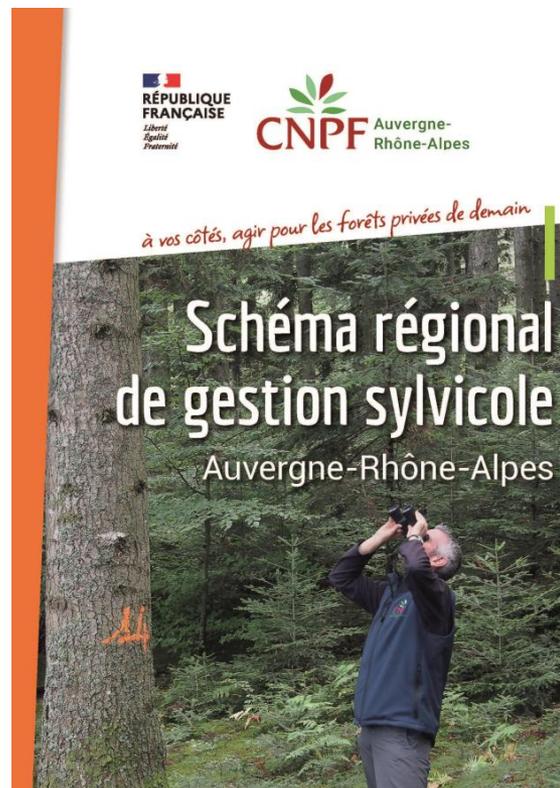
➤ *Développer, orienter et améliorer la gestion des bois et des forêts des particuliers*

(art. L. 321.1 du Code Forestier)

Validation par arrêté ministériel du Schéma Régional de Gestion Sylvicole, mise en application le 14 avril 2024

Le SRGS permet :

- Aux rédacteurs de PSG de disposer d'un cadre technique
- Aux techniciens du CNPF d'instruire les PSG
- Aux administrations et collectivités de bénéficier d'un référentiel technique de gestion en forêt privée



Développer la gestion durable

Comment savoir si une propriété doit se doter d'un Plan simple de gestion ?

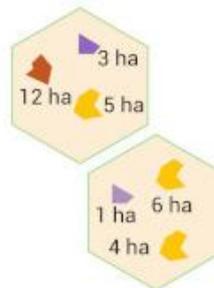
➤ Suite à la loi incendie de juillet 2023 : PSG Obligatoire à partir de 20 ha

CAS n°1



1 propriété d'un seul tenant ≥ 20 ha
= PSG obligatoire

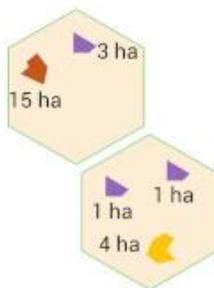
CAS n°2



(Somme des surfaces ≥ 4 ha sur communes limitrophes) ≥ 20 ha
= PSG obligatoire

Ici $12 + 5 + 6 + 4 = 27$ hectares
(sur une surface totale de 31 ha)

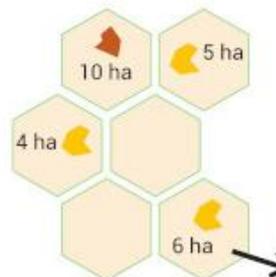
CAS n°3



(Somme des surfaces ≥ 4 ha sur communes limitrophes) < 20 ha
= pas d'obligation de PSG

Ici $15 + 4 = 19$ hectares
(sur une surface totale de 24 ha)

CAS n°4



(Somme des surfaces ≥ 4 ha sur communes **limitrophes**) < 20 ha
= pas d'obligation de PSG

Ici $10 + 5 + 4 = 19$ hectares
(sur une surface totale de 25 ha)

non compté car pas limitrophe

Conventions d'animation territoriale 74

Missions territoriales :

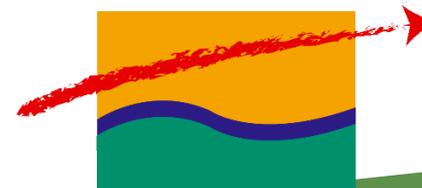
- En partenariat avec 13 comcom et 2 agglomérations
- La Forêt Bouge _ ASL _ Développement territorial _ carte vulnérabilité
- Carte territoriale de vulnérabilité climatique



_____ THONON
agglomération



Usses & Bornes



Effectifs pour la Haute Savoie

➤ Technique : 6 ETP

- Pays du Mont Blanc : Samuel BEGHIN
- Arve Giffre : Nicolas ANFRAY
- Chablais : Thomas LATHURAZ
- Usses et Bornes : Clémentine KERVELLA
- Aravis : Pascal SYLVESTRE
- Bauges 74 : Cédric FECHOZ



➤ Recherche et développement :

- 1 ingénieure Services écosystémiques : Lauriane HENNET

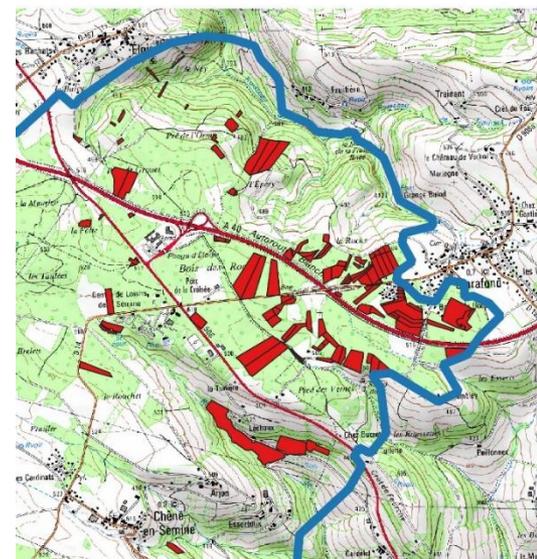
➤ Responsable Savoie – Haute Savoie :

- Sylvain OUGIER

➤ **Un agent pour 13 000 propriétaires**



Regrouper et professionnaliser les producteurs



- **Création et accompagnement d'ASLGF**
 - 14 ASLGF créées depuis 2012 : Mont Forchat, Magland, Val Laudon, Forestière de la Mandallaz, Plateau de la Semine, Sallanches, Contamines-Montjoie, Sources du Lac, Samoëns : ASL de l'Endroit, Saint Gervais,
 - **En 2024** : Nouvelles ASL : Combloux
 - En projet : Les Houches (Vaudagne) _ extension ASL mont Forchat à la Vallée Verte
- **La planification et l'engagement collectif**
 - 5 PSG concertés agréés, pour 345 ha _ 612 propriétaires
 - 8 PSG en cours pour 770 ha _ 282 propriétaires
 - **Environ 1 000 ha sous PSG concerté !**
- **La valorisation des services forestiers**
 - 1 contrat de valorisation de l'eau potable
 - 5 Labels bas carbone
 - **Le regroupement conditionne la contractualisation**



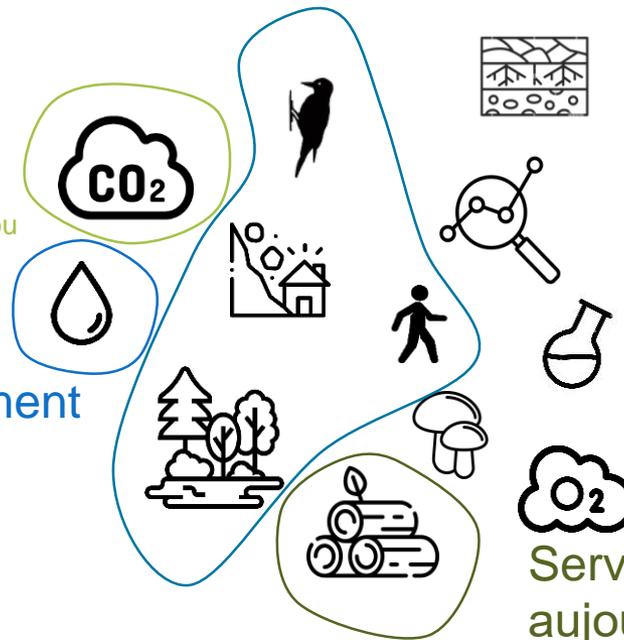
Services écosystémiques

❖ Services rendus à la société = ressources pour les forestiers ?

Label Bas Carbone

Service additionnel déjà contractualisé (nationalement ou localement)

Service additionnel contractualisé localement



Services en développement

Service qui finance aujourd'hui la gestion de la forêt

Interreg



Co-funded by the European Union

Alpine Space

Forest EcoValue

Phase d'expérimentation : recherche de partenariat public et privé, test de marchés, type de contrats, pérennité, montants



L'adaptation des forêts au changement climatique

➤ **Le CNPF est moteur dans la recherche appliquée sur le changement climatique, projets R&D :**

- **Essences rares et atypiques** en AURA :

- 1000 placettes dans 400 peuplements
- 23 essences observées

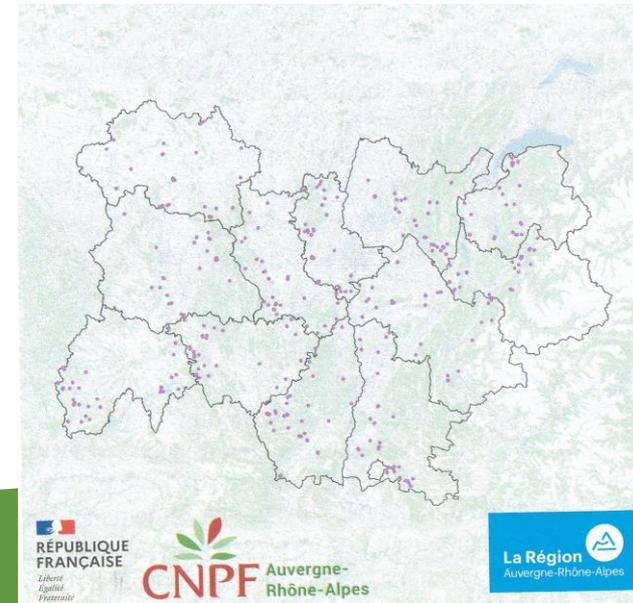
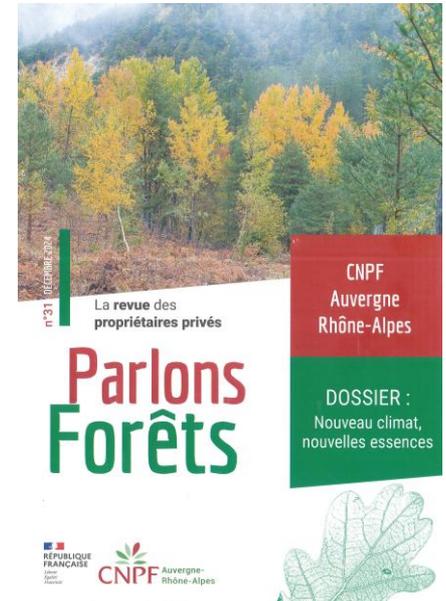
➤ Quelles essences locales en place vont le mieux supporter les changements

➤ Quelles autres possèdent un bon potentiel

➤ Analyse du comportement et résultats sur peuplements adultes

- Exemples :

- le cèdre de l'atlas est en mauvais état sanitaire
- Le douglas : attention stations chaudes et volume de précipitations



L'adaptation des forêts au changement climatique

- Le CNPF est moteur dans la recherche appliquée sur le changement climatique, projets R&D :

CISyFE : catalogue d'initiatives sylvicoles

- Objectiver la situation des peuplements forestiers
- Proposer des recommandations de gestion incluant :
 - * un diagnostic complet (via divers outils pédologique, climatique, sanitaire, IBP...) = état des lieux et de la vulnérabilité future estimée
 - * la prise en compte du fonctionnement de l'écosystème forestier
- Quelle sylviculture, pour les peuplements sains, dégradés ?!



L'adaptation des forêts au changement climatique

CISyFE :

- Clés de recommandations

- Peuplement sain
- Peuplement dégradé
- Peuplement dépérissant

- Objectifs et orientations

- Le renouvellement comme levier n°1
- Valoriser la dynamique naturelle
- Renouvellement dans dépérissement = prioritaire
- Coupe rase en dernier recours

- Donner des ressources suffisantes à chaque arbre pour sa croissance et sa survie
- Mener des sylvicultures sans à coups et favoriser les essences présentes adaptées
- Ne pas arrêter la sylviculture dans les peuplements sains

Peuplements dégradés : - de 5 à 30% du nombre d'arbres déclinants et/ou morts (selon D, E, F possible)
 - possibilité de passer ou d'entretenir une gestion récréative (niveau de capital)

Compatibilité écologique et socio-économique	Renouvellement - Objectif en composition	Durée	Conduite de peuplement
Compatible	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	+ 0 min	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	0 min, strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	0 optimum strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
Incertain	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	+ 0 min	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	0 min, strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Réguler à la régénération naturelle* 2 Diversification possible, notamment à partir de semences locales 	0 optimum strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
Incompatible	<ul style="list-style-type: none"> 1 Diversification** obligatoire (dans 50% en essences adaptées) 2 Réguler à la régénération naturelle* 	+ 0 min	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Diversification** obligatoire (dans 50% en essences adaptées) 2 Réguler à la régénération naturelle* 	0 min, strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**
	<ul style="list-style-type: none"> 1 Diversification** obligatoire (dans 50% en essences adaptées) 2 Réguler à la régénération naturelle* 	0 optimum strict	<ul style="list-style-type: none"> 1 Fi rouge conduite de peuplement 2 Récolte de produits sylvicoles pour assurer la qualité, après coupe 3 G - G - 25% des recommandations de gestion en vigueur**

* De l'essence principale à autres essences substratantes (possibles locales) en place
 ** Diversification doit être en essences adaptées si possible
 *** Pour tenter de conserver les conditions socio-économiques favorables (- à ambiance forestière -)

DEPERIS, ou éventuellement jusqu'à 40%, notamment pour les résineux,

Renouvellement - Objectif de l'effet de renouvellement en réguler à la régénération	Niveau de priorité renouvellement
<ul style="list-style-type: none"> 1 Renouvellement opportun par régénération naturelle possible en s'appuyant sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 2 Diversification opportuniste possible (notamment si peuplement mono-essenciel) en s'appuyant sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 	*
<ul style="list-style-type: none"> 1 Absence de dynamique de renouvellement à ce stade, Pléiade* à orienter les conditions d'installation de la dynamique de renouvellement 2 Réguler - renouvellement nécessaire (mais priorité secondaire et trop grande surface prioritaire sur la forêt) 3 Inéguler - objectif de 30% de renouvellement installé 	**
<ul style="list-style-type: none"> 1 Diversification opportuniste nécessaire en s'appuyant sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 2 Absence de dynamique de renouvellement à ce stade, Pléiade* à orienter les conditions d'installation de la dynamique de renouvellement 3 Réguler - renouvellement nécessaire (mais priorité secondaire et trop grande surface prioritaire sur la forêt) 4 Inéguler - objectif de 30% de renouvellement installé, dont 20% en essences adaptées complémentaires. Diversification à installer ou favoriser en complément après coupe partielle en coupe en s'appuyant prioritairement sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 	**
<ul style="list-style-type: none"> 1 Absence de dynamique de renouvellement à ce stade, Pléiade* à orienter les conditions d'installation de la dynamique de renouvellement 2 Réguler - renouvellement prioritaire 3 Inéguler - objectif de 30% de renouvellement installé, dont 20% en essences adaptées complémentaires. Diversification à installer ou favoriser en complément après coupe partielle en coupe en s'appuyant prioritairement sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 	***
<ul style="list-style-type: none"> 1 Diversification opportuniste nécessaire en s'appuyant sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 2 Absence de dynamique de renouvellement à ce stade, Pléiade* à orienter les conditions d'installation de la dynamique de renouvellement 3 Réguler - renouvellement prioritaire 4 Inéguler - objectif de 40% de renouvellement installé, dont 30% en essences adaptées complémentaires. Diversification à installer ou favoriser en complément après coupe partielle en coupe en s'appuyant prioritairement sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 	**
<ul style="list-style-type: none"> 1 Absence de dynamique de renouvellement à ce stade, Pléiade* à orienter les conditions d'installation de la dynamique de renouvellement 2 Réguler - renouvellement prioritaire 3 Inéguler - objectif de 40% de renouvellement installé, dont 30% en essences adaptées complémentaires. Diversification à installer ou favoriser en complément après coupe partielle en coupe en s'appuyant prioritairement sur dynamique existante ou faible interne (trouées existantes ou créées par le prélèvement) 	***

* 3 - à 5 m sur une surface sur laquelle la régénération est considérée instable (cf. protocole ONF ou d'Etat) en réguler - au niveau de renouvellement (à la fois élagage, débourrage, nettoyage, plantation (trouées ou enrichissements), élimination de tiges des deux côtés, élagage des arbres morts)
 ** 3 - à 5 m sur une surface sur laquelle la régénération est considérée instable (cf. protocole ONF ou d'Etat) en réguler - au niveau de renouvellement (à la fois élagage, débourrage, nettoyage, plantation (trouées ou enrichissements), élimination de tiges des deux côtés, élagage des arbres morts)
 *** 3 - à 5 m sur une surface sur laquelle la régénération est considérée instable (cf. protocole ONF ou d'Etat) en réguler - au niveau de renouvellement (à la fois élagage, débourrage, nettoyage, plantation (trouées ou enrichissements), élimination de tiges des deux côtés, élagage des arbres morts)



L'adaptation des forêts au changement climatique

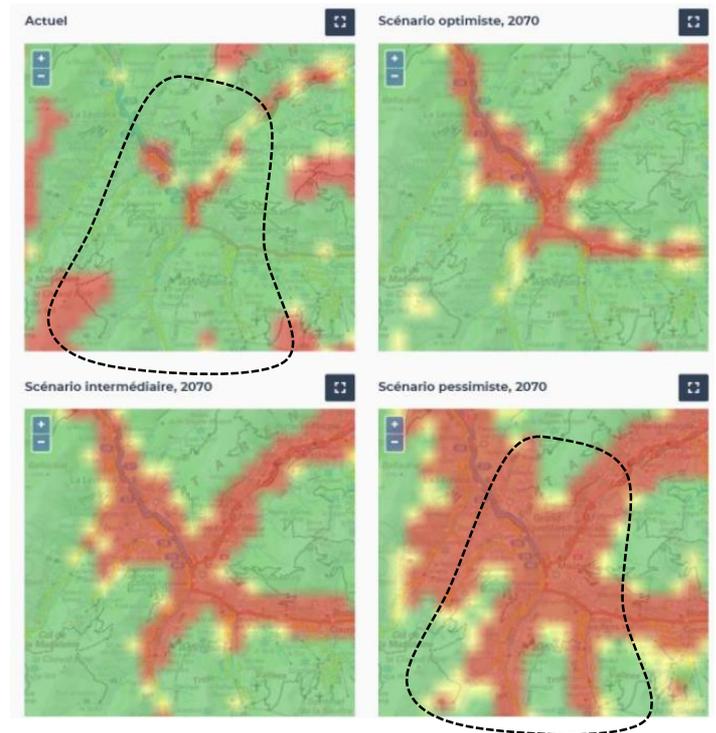
➤ Le CNPF est moteur dans la recherche appliquée sur le changement climatique, projets R&D :

Cartes de vulnérabilité climatique

- Ex. Sapin Cœur de Tarentaise

BioClimSol

- Nouvelle version en 2025
- Intégration de l'évolution récente



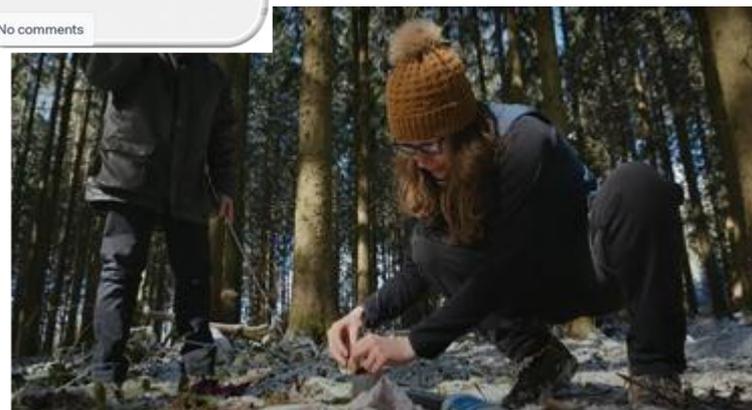
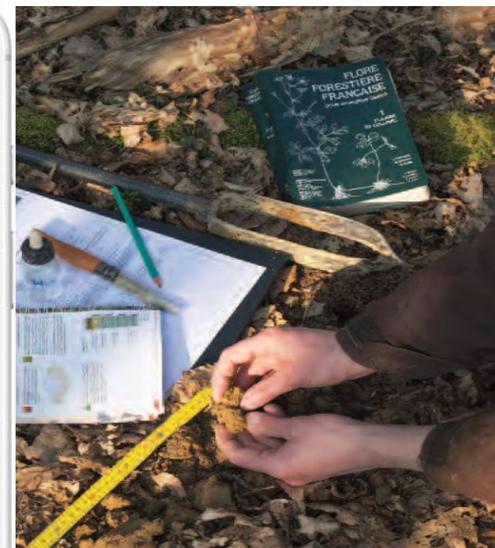
Actions du CRPF dans le cadre du Plan Forêt _ Conseil Départemental de la Haute Savoie

Visites conseil et réalisation de diagnostics sylvoclimatiques

- **140 diagnostics** ont été réalisés pour le compte de 134 propriétaires
- Surface forestière concernées par les diagnostics : **235,83 ha**

Réalisation de diagnostics Bioclimsol

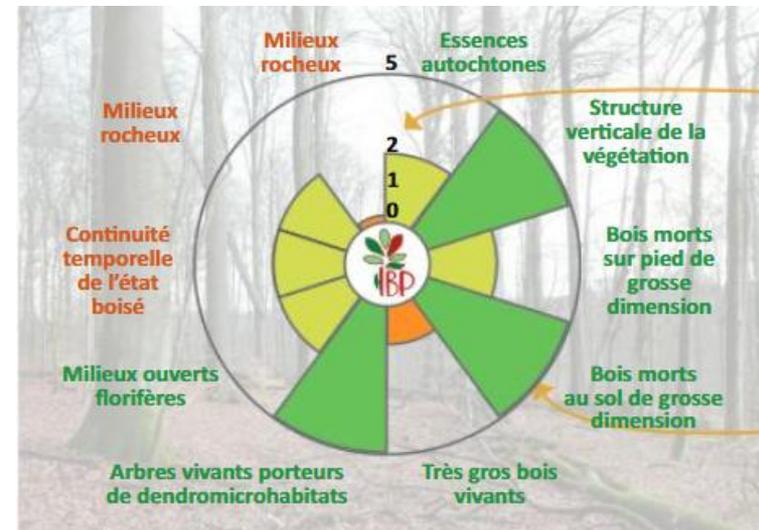
- Depuis 2021, **tous les projets de plantation** en forêt privée font l'objet d'une analyse multicritères
- Ces diagnostics sont une première étape pas vers des travaux ou de la gestion



Indice de Biodiversité Potentielle

- Evaluer la capacité d'accueil d'un peuplement forestier
- Identifier les points d'amélioration

L'ensemble des services de la forêt dépendent de la biodiversité forestière



Plantation et reconstitution

Résultats 2024 :

- 46 chantiers
 - 48,15 ha revalorisés
 - 385 200 € d'investissement
 - 45 000 plants
-
- **5 Contrats Label Bas Carbone**
 - **Bénéfice : 3 099 tonnes de CO2 sur 30 ans**
 - **74,5 % de taux de reprise**



**LABEL BAS
CARBONE**



L'équilibre sylvo-cynégétique

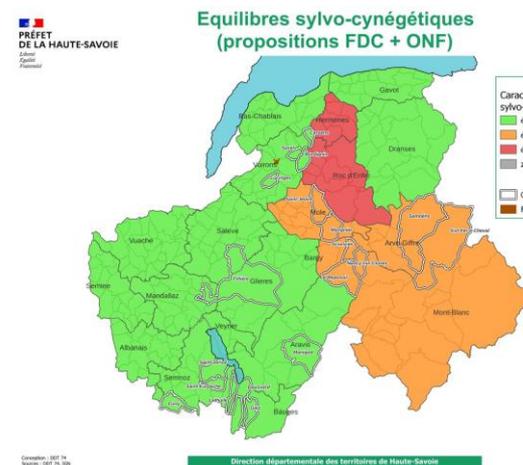
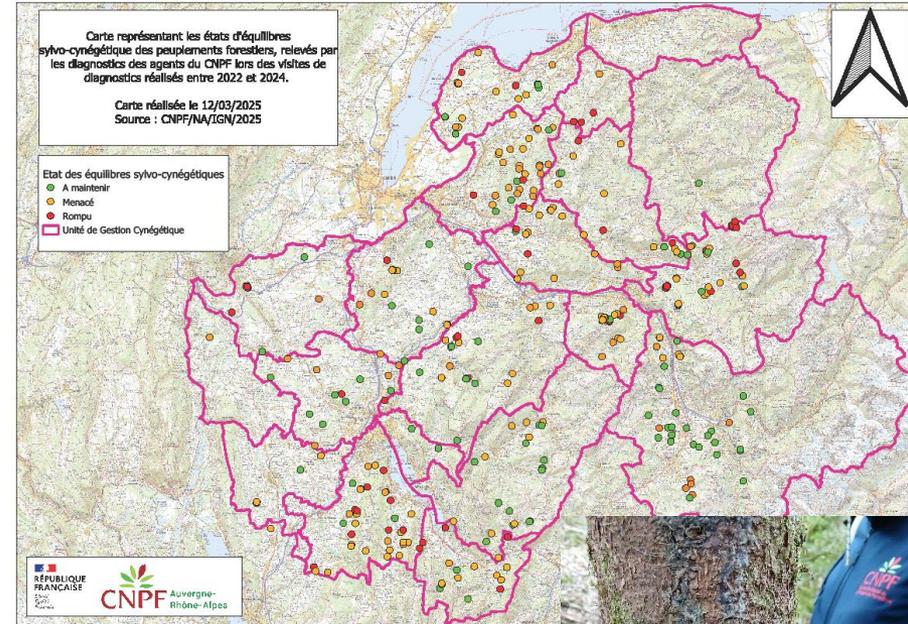
De nouveaux outils pour un bilan annuel

- Données de l'ONF lors des martelages
- Données du CRPF lors des visites terrain
- Nouvelle application de relevés terrain
IPP (Indice de Pression sur les Propriétés)

Objectifs

- Identifier les secteurs en disfonctionnement
- **Obtenir une gouvernance partagée** des objectifs cynégétiques
- Formation des agents CNPF en mars 2025

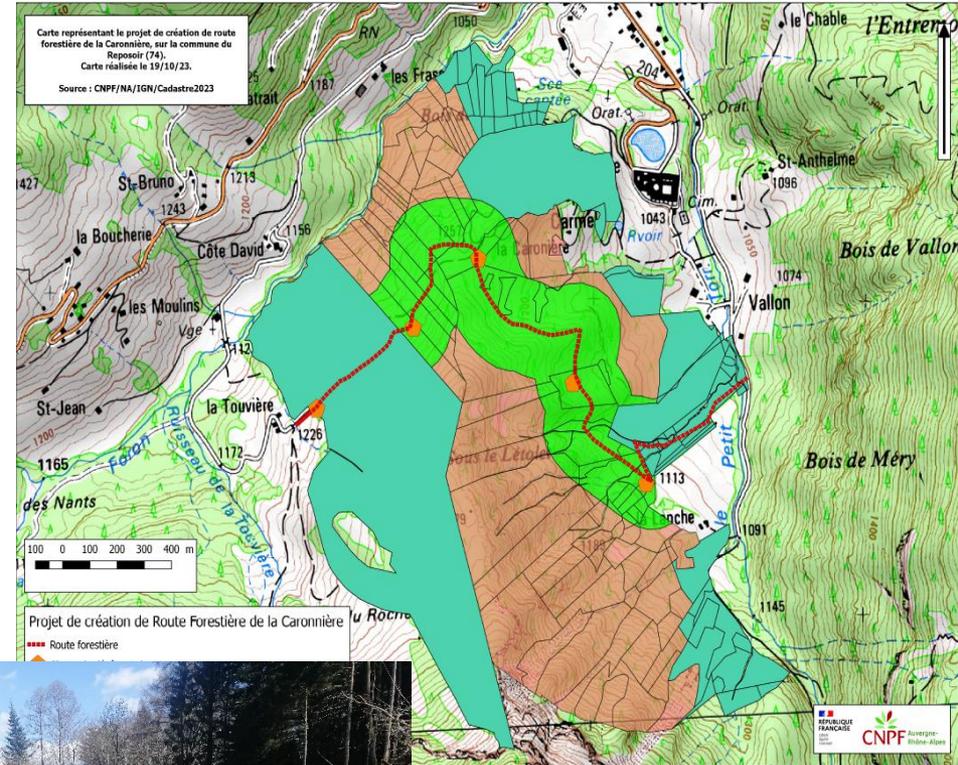
Rappel PRFB : « *il y a équilibre sylvo-cynégétique si la régénération est suffisante sans protection, si un propriétaire doit mettre des protections c'est que l'équilibre est rompu* »



La desserte forestière

- 28 projets en Haute Savoie
- 60 km de desserte à l'étude
- Mutualisation des procédures
- Relance charte d'engagement réciproque avec les chasseurs

➤ **Réflexion en cours avec les service de l'Etat DDT74 et CD74 pour DIG**



De plus en plus de difficultés d'acceptation



Bourses foncières

La forêt bouge **Auvergne-Rhône-Alpes**

Le site des Propriétaires et Professionnels
de la filière forêt-bois

- Développement d'une animation foncière territoriale dans les territoires suivants :
 - Grand Lac
 - PNR Chartreuse
 - Arve Giffre
 - Usses et Bornes
 - Grand Anney Agglo
 - Chablais
 - Cœur de tarentaise
 - Cœur de Savoie
 - Pays du Mont Blanc
 - Grand Chambéry
- 347 communes savoyardes avec animation dédiée
- 72 365 courriers envoyés



Situation fin 2024 :

- Plus de 1856 comptes propriétaires ouverts _
1685 ha à vendre
- 862 demande info _ mises en relation acheteur /
vendeur
- 634 parcelles vendues pour 289,9 ha, plus de 50 ha
en attente chez les notaires



Résultats économiques CNPF

243 chantiers réalisés (+ 28% vs 2023)

571,35 ha de travaux d'amélioration (+ 82% vs 2023)

48,15 ha de plantation

98,2 ha dégagement, dépressage, élagage

425 ha d'exploitation

2 333 279 € de chiffre d'affaire (+46 % vs 2023)

6,4 km de desserte (- 12 % vs 2023)

1,2 km de route forestière

5,2 km de pistes

88 000 € de chiffre d'affaire

Volume de bois mis en marché

69 994 m3 de bois mobilisés (+ 66 % vs 2023)

Env. 15 % via COFORET

1 952 883 € de chiffre d'affaire (+ 43 %)

Le volume d'activité représente un **Chiffre d'Affaire de 4 373 912 € (+61% vs 2023)**

1 € d'argent public génère 5,99 € de Chiffre d'Affaire

12,06 emplois directs et **233 ETP filière bois**

